

Communiqué de presse

IMMOFONDS suburban clôture son augmentation de capital 2022

L'augmentation de capital pour le fonds immobilier IMMOFONDS suburban a été menée dans un contexte de marchés financiers difficiles, et les nouveaux fonds apportés s'élèvent à CHF 8 millions. Le produit d'émission sera affecté à la poursuite du développement du portefeuille immobilier, conformément à la stratégie de placement.

Zurich, le 28 septembre 2022 – La direction du fonds IMMOFONDS Asset Management AG a mené l'augmentation de capital (du 15 septembre au 28 septembre 2022) pour le fonds immobilier IMMOFONDS suburban dans un contexte de marchés financiers et des capitaux extrêmement volatils et est parvenue à lever des fonds pour un montant total de CHF 8 millions. Le produit d'émission sera affecté à une diversification conforme à la stratégie ainsi qu'au développement du portefeuille. En particulier, il a permis d'acquérir deux immeubles résidentiels déjà rattachés.

L'émission a été effectuée sur la base du «best effort» dans le cadre d'une offre de souscription en Suisse. Le rapport de souscription était 1:1. Au total, 74 850 nouvelles parts ont été émises à un prix de souscription s'élevant à CHF 106.50 net par nouvelle part d'IMMOFONDS suburban. La libération des nouvelles parts interviendra le 30 septembre 2022. Toutes les nouvelles parts sont des parts de distribution pour l'exercice 2022. Après l'augmentation de capital, le nombre total de parts en circulation s'élève à 474 850.

La Banque Cantonale de Zurich a accompagné l'augmentation de capital en tant que Selling Agent. La Banque Cantonale de Zoug assure pour IMMOFONDS suburban un négoce hors bourse des parts du fonds immobilier.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 35 ss de la loi fédérale sur les services financiers.

L'ensemble des documents relatifs à l'augmentation de capital sont disponibles sur www.swissfunddata.ch et sur www.immofonds.ch/fr/fonds/immofonds-suburban/documents.

A propos d'IMMOFONDS suburban

IMMOFONDS suburban (Valeur 114668515, ISIN CH1146685156) est un fonds immobilier de droit suisse autorisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et destiné aux investisseurs qualifiés. IMMOFONDS suburban investit dans des terrains et des immeubles résidentiels dans toute la Suisse. Le fonds se concentre sur les immeubles résidentiels en dehors des grands centres, situés dans des emplacements d'importance régionale et de bons micro-emplacements, notamment dans les agglomérations de la région du lac de Constance, de la Suisse centrale, de l'arc méridional du Jura, de la vallée du Rhin, du Valais et du Tessin. L'objectif d'investissement d'IMMOFONDS suburban consiste en un développement de substance à long terme avec des opportunités de rendement attractives en vue d'une distribution substantielle et régulière

A propos d'Immofonds Asset Management AG

Immofonds Asset Management AG est agréée et régie par la FINMA en tant que direction du fonds. Elle investit dans des actifs immobiliers suisses depuis 1955. La fortune globale du fonds qu'elle gère s'élève à environ CHF 2 milliards avec un pipeline de développement de CHF 700 millions supplémentaire. Avec une équipe de spécialistes de l'immobilier et de la finance, elle gère deux produits : IMMOFONDS coté et IMMOFONDS suburban. Elle les développe constamment afin de proposer aux locataires des lieux de vie attractifs à long terme et de garantir un portefeuille de valeur stable pour les investisseurs d'aujourd'hui et de demain.

Informations complémentaires

Immofonds Asset Management AG /+41 44 511 99 30 / info@immofonds.ch

Gabriela Theus, Directrice / gabriela.theus@immofonds.ch
Stephan Ehram, CFO / stephan.ehram@immofonds.ch

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse est considéré comme une publicité conformément aux dispositions de la loi sur les services financiers (LSFin). L'IMMOFONDS suburban est exclusivement ouvert aux investisseurs qualifiés selon l'art. 10 al. 3 et 3ter LPCC. Le présent communiqué de presse (i) ne constitue ni un prospectus au sens des art. 35 et suivants LSFin, ni une fiche d'information de base au sens des art. 58 et suivants LSFin, ni un prospectus simplifié ou des informations clés pour les investisseurs (documents d'informations clés pour l'investisseur, DICI) au sens de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) ou un prospectus d'émission selon le règlement de cotation de la bourse suisse ou d'un autre système de négoce et (ii) ne peut pas être proposé ou rendu accessible au public d'une autre manière, en Suisse ou depuis la Suisse. Le présent communiqué de presse s'adresse exclusivement à des destinataires domiciliés en Suisse pour une utilisation personnelle et ne doit pas être totalement ou partiellement reproduit, modifié, distribué ou transmis à d'autres destinataires sans l'autorisation d'Immofonds Asset Management AG. Ce communiqué de presse ne représente ni une offre ni une recommandation de souscription ou de restitution de parts de fonds, mais sert exclusivement à des fins d'information. Les seuls documents déterminants pour une décision d'investissement, comme le prospectus de l'Emmision et le prospectus avec contrat de fonds intégré, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'Immofonds Asset Management AG (Rämistrasse 30, 8001 Zürich, +41 44 511 99 30, info@immofonds.ch, www.immofonds.ch). Les investissements dans des produits financiers sont liés à différents risques, dont la perte potentielle du capital investi (perte totale). Immofonds Asset Management AG ne répond d'aucune éventuelle perte ni d'aucun éventuel dommage (direct, indirect ou subséquent) découlant de la distribution du présent document ou de son contenu, ou en lien avec ladite distribution.

Ce communiqué de presse ne s'adresse pas à des personnes dont le domicile et/ou le siège social se situe en dehors de la Suisse. Il ne doit notamment pas être remis ou mis à disposition de personnes américaines (y compris les personnes morales) au sens de l'US Securities Act ou des réglementations fiscales américaines ni distribué aux Etats-Unis d'Amérique (USA). Il en va de même pour l'ensemble des Etats et pays dans lesquels l'IMMOFONDS suburban est interdit.

La même chose vaut pour l'ensemble des Etats et pays dans lesquels il est interdit de proposer l'IMMOFONDS suburban.